

Appel à candidature

Coordonnateur Technique des AAMAC

Référence : AC/AAMAC/2022/07

Poste à pourvoir le : 02 janvier 2023

Date et heure limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2022 à 17h00 TU

I. Présentation de l'organisation

Par traité en date du 20 janvier 2012 signé à N'Djamena au Tchad, dix-sept Etats Africains et Malgache ont créé une organisation internationale de coordination et de supervision de la sécurité de l'aviation civile; dénommée « Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile » en abrégé « AAMAC »

L'une des missions essentielles des AAMAC est l'élaboration des règlements en matière de sécurité de l'aviation civile, principalement dans le domaine des services de navigation aérienne (ANS), ainsi que les procédures de mise en œuvre et divers éléments d'orientation techniques, à soumettre à l'adoption des États membres.

Dans ses missions, elles doivent aussi vérifier que ses membres appliquent effectivement ces règles et procédures, si non, les aider à le faire.

Elles doivent également effectuer la surveillance des activités des fournisseurs de services de la navigation aérienne (principalement l'ASECNA) pour le compte de ses États membres et peuvent se voir confier d'autres tâches de surveillance de la sécurité par ses membres adhérents.

De même, les AAMAC, pour bien mener leurs tâches, se doivent également de maintenir, dans la mesure de leurs moyens, la compétence et l'expertise au plus haut niveau possible, de tous les personnels qu'elles utilisent.

Les AAMAC sont constituées d'un Conseil qui définit les orientations stratégiques, et d'un Secrétariat Exécutif chargé de la mise en œuvre opérationnelle de ces orientations.

Le Secrétaire exécutif des AAMAC, assisté d'un Coordonnateur Technique conduit l'exécution des tâches techniques ainsi définies

L'organisation a son siège à N'Djamena, Tchad.

II. Poste proposé :

Sous la direction du Secrétaire Exécutif, le Coordonnateur technique est notamment chargé des tâches suivantes:

- Coordonner l'élaboration et le maintien à jour de toute la documentation technique propre à réaliser les objectifs fixés par le Traité des AAMAC et le Conseil, en particulier les règlements, procédures et autres manuels ou directives communautaires, et coordonner sa mise en œuvre effective ;
- Planifier et veiller à la réalisation des audits des Autorités Aéronautiques des Etats de façon à vérifier le respect de leurs obligations, et d'organiser la réponse par les AAMAC à toute demande d'assistance de leur part ;
- Coordonner pour le compte des Parties les tâches techniques de surveillance des fournisseurs de services de navigation aérienne ;
- Etablir et coordonner la bonne exécution des programmes de travail annuels et pluriannuels de supervision et de surveillance
- Déterminer et gérer les effectifs en experts/inspecteurs nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail, ainsi que les modalités administratives et financières de leur utilisation.
- Elaborer le budget annuel pour mener les activités techniques et opérationnelles des AAMAC
- Etablir une étroite collaboration avec les experts des Autorités de l'Aviation Civile des Etats membres, des autres entités régionales de supervision de la sécurité de la région AFI, ainsi que des organismes internationaux ou sous régionaux de l'aviation civile;
- Elaborer le rapport annuel sur les activités techniques et opérationnelles des AAMAC;

III. Profil recherché (critères de sélection) :

a) Formation académique :

Un diplôme de niveau bac+5 au moins dans le domaine de l'aviation civile, ou équivalent.

b) Expérience et aptitudes :

- Expérience substantielle (au moins 10 ans) comme responsable de niveau élevé au sein d'une administration de l'Aviation civile, d'un fournisseur de services de navigation aérienne ou d'un organisme opérant dans le domaine de l'aviation civile. Une expérience supplémentaire de pilote sur avions à réaction modernes sera un atout ;
- Expérience en matière supervision au sein d'une administration de l'Aviation civile ou d'un organisme opérant dans le domaine de l'aviation civile, dans des fonctions associées à la préparation et à la mise en vigueur des législations, réglementations, procédures et manuels, relatifs à la sécurité de l'aviation, l'inspection et la surveillance continue des fournisseurs de services ANS ;
- Expérience dans la conduite d'inspections, la rédaction de rapports et l'élaboration de plans d'actions correctrices dans un des secteurs de l'aviation civile, en particulier dans le domaine des services de navigation aérienne. Une expérience dans la conduite des audits de supervision de la sécurité au sens de l'OACI constitue un atout ;
- Bonne connaissance des exigences en matière d'émission de licences, de formation et de maintien des compétences des personnels techniques de l'aviation civile en général et des services de navigation aérienne en particulier ;

- Solide connaissance des Normes et Pratiques Recommandées (SARP) de l'OACI et des documents connexes ;
- Expérience avérée de gestion et d'encadrement de personnels à un niveau supérieur
- **Une expérience de travail dans un environnement multinational, notamment avec les AAMAC, sera considérée comme un atout.**
- Connaissance écrite et orale approfondie du français. La maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.

c) Compétences et qualités personnelles :

- Discernement/prise de décision : Preuves établies de discrétion, d'intégrité et de maturité de jugement. Aptitude éprouvée à planifier et diriger des travaux, ainsi qu'à prendre des décisions ou à donner des avis pour résoudre des problèmes techniques et opérationnels d'importance stratégique, en respectant les échéances, calendriers d'exécution et budgets approuvés.
- Communication : Aptitude éprouvée à rédiger de façon claire et précise, à présenter verbalement des rapports bien structurés.
- Travail d'équipe : Aptitude éprouvée à travailler en équipe pour atteindre les objectifs, à gérer les motivations et les performances, et à entretenir des relations de travail harmonieuses dans un environnement multiculturel.
- Habileté à établir et maintenir des partenariats avec des collaborateurs externes, à travailler et négocier efficacement sur la base du consensus afin de gérer et résoudre les conflits avec succès.
- Connaissance des technologies : Aptitude à faire usage des technologies informatiques, des logiciels modernes et des bases de données.
- Les candidats doivent :
 - être rigoureux et avoir une probité avérée ;
 - avoir le sens de l'initiative et de la méthode ;
 - se montrer motivés et aptes à se perfectionner ;
 - avoir une faculté d'écoute et de communication ;
 - avoir un esprit d'analyse et de synthèse
 - savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité
 - savoir partager les informations en sachant faire preuve de discrétion pour préserver le caractère confidentiel de certaines données;
 - faire montre d'une parfaite impartialité.

IV. Exigences générales de candidature :

a) Age requis :

L'âge de la retraite des agents des AAMAC étant fixé à 65 ans pour ces catégories de personnel, le candidat ne devra pas dépasser l'âge de 60 ans au 1^{er} janvier 2023.

b) Nationalité :

Les candidats doivent avoir la nationalité de l'un des Etats membres des AAMAC.

c) Genre :

Les AAMAC sont respectueuses de l'égalité des chances homme/femme et encouragent vivement les candidatures féminines.

d) Conditions d'emploi et de rémunération :

Les conditions d'emploi et de rémunération seront conformes aux dispositions du Statut et Règlement Intérieur des AAMAC, que l'on peut consulter sur le site web des AAMAC.

e) Durée du contrat :

Tout candidat retenu sera soumis à une période d'essai de trois mois conformément aux dispositions de l'article 10 du Statut du personnel des AAMAC.

L'engagement, après avoir satisfait aux conditions de la période d'essai, donne lieu à la conclusion d'un contrat de travail d'une durée de trois (3) ans, renouvelable.

V. Procédure de recrutement :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection (parmi les candidats présélectionnés) sur la base d'entretiens en mode virtuel.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

Avant tout engagement, le candidat devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat de résidence ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;
- le cas échéant, les attestations des stages effectués et le certificat de travail du dernier employeur.

VI. Acte de candidature :

Avant d'introduire leur candidature, les candidats sont invités à s'assurer qu'ils remplissent tous les critères d'éligibilité notamment, le type de diplôme et l'expérience professionnelle requis.

Le dossier de candidature électronique portant la référence du poste et comprenant :

- Les copies des diplômes ;
- Une lettre de motivation ;
- Les justificatifs de l'expérience et des aptitudes requises ;
- Une copie de l'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance ;
- Un extrait de dossier de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un CV ;

Sera chargé sur le site web des AAMAC, à l'adresse suivante : www.aamac.aero . Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ledit site en cliquant sur « postes vacants » dans le « menu carrière ».

Les candidatures reçues après les dates et heure limites indiquées ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

Le présent avis d'appel à candidature est disponible sur le site web des AAMAC à l'adresse suivante : www.aamac.aero

Les AAMAC se réservent le droit de ne donner aucune suite au présent avis d'appel à candidature.
